



EXPÉRIENCE – FICHE N°1

Valoriser l'agriculture locale

Projet AgriTulle – Commune de Sainte-Tulle



Valoriser l'agriculture locale



Maintenir les exploitations sur le territoire



Développer les circuits courts

Origine de la démarche

La démarche a pour origine la volonté de la commune de Sainte-Tulle de réfléchir au devenir de l'agriculture sur son territoire tout en poursuivant son développement économique. Une agriculture de plaine, irriguée, des exploitations de taille importante et un contexte foncier difficile et concurrentiel interrogent sur l'évolution des structures et des espaces agricoles.

La commune met en avant la problématique de la protection de son périmètre de captage et son souhait de développer les circuits courts dans un contexte

de diminution du nombre d'exploitations agricoles. Une révision du document d'urbanisme est en cours et appelle également les Elus à se pencher sur les équilibres et les orientations en termes d'occupation du territoire communal.

La commune prend différents contacts par son maire Rémy Charpy, auprès de l'association Terre de Liens, du Parc Naturel Régional du Luberon et s'inscrit dans la démarche Installation/Transmission/Foncier fédérée par le PNR du Luberon qui vise à accompagner les demandes des collectivités. Cet accompagnement se réalise en deux temps (diagnostic/plan d'action) et s'appuie sur un partenariat Chambre d'Agriculture/SAFER/Terre de Liens/ PNR Luberon.



Objectifs

- **Réaliser un diagnostic agricole et foncier** partagé par les agriculteurs et les élus locaux, fournir une information complète sur l'agriculture communale et proposer un plan d'action.
- **Etablir un plan d'action** suite aux conclusions de ce diagnostic avec les objectifs suivants :
 - maintenir des exploitations sur le territoire,
 - gérer la problématique de la ressource en eau communale,
 - limiter les friches agricoles et les remettre en valeur,
 - favoriser les circuits courts et l'agriculture de proximité.
- **Mettre en place les actions retenues en partenariat** entre les différentes structures, dans le cadre d'un calendrier pluriannuel.

Acteurs et partenaires

- La commune de Sainte-Tulle et un élu référent chargé du projet 'AgriTulle'
- Parc Naturel Régional du Luberon, animateur
- Chambre d'Agriculture 04
- SAFER PACA
- Terre de Liens – Association pour l'accès collectif et solidaire au foncier agricole

Résultats – Mise en œuvre

Réalisation d'un diagnostic agricole et foncier sur la commune de Sainte-Tulle:

La commune de Sainte-Tulle confie la réalisation d'un diagnostic agricole et foncier à la Chambre d'Agriculture et la SAFER 04. Ce diagnostic doit mettre en évidence les enjeux liés au maintien des espaces agricoles, à la transmission des exploitations, au développement et aux évolutions des exploitations en place ainsi qu'à l'installation de nouveaux exploitants.

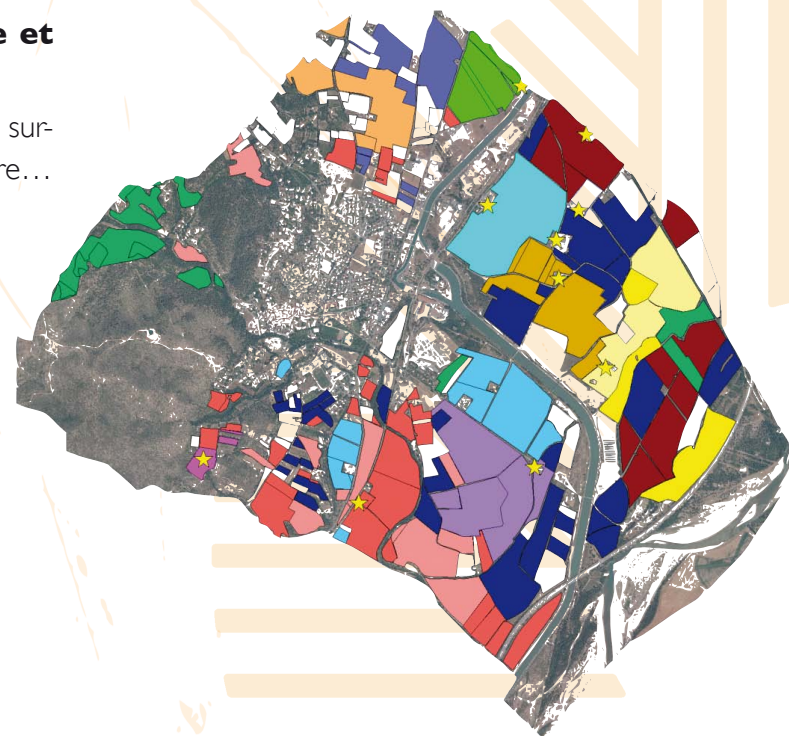
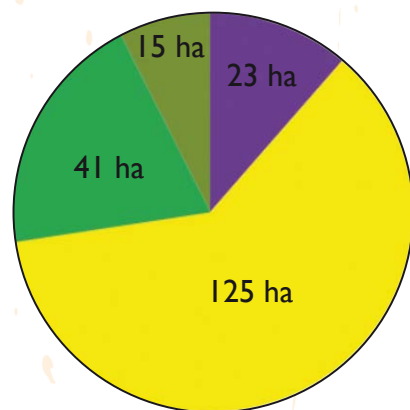
Financement : le diagnostic agricole et foncier a été financé par des fonds de la Région PACA pour 25% de son montant environ et autofinancé par la commune pour 75 %.

Les principaux points du diagnostic :

Caractériser la dynamique agricole et foncière du territoire communal

Utilisation du sol, évolution des structures et des surfaces exploitées, structure de la propriété foncière...

Les surfaces sans repreneur sur la commune



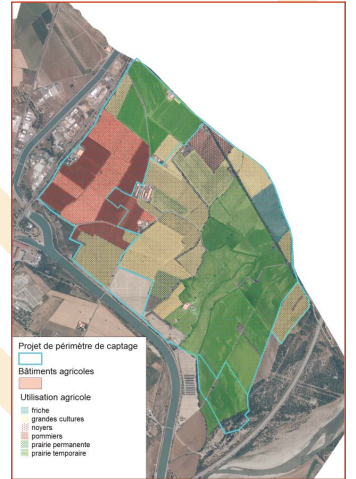
Les unités d'exploitation sur la commune de Sainte-Tulle

■ vigne ■ grandes cultures ■ prairie permanente ■ parcours

Identifier et caractériser les exploitants agricoles en activité sur la commune et leur outil de production.



Caractériser la structure foncière et les utilisateurs concernés par le futur périmètre de protection de captage ainsi que les zones de projet de développement urbain.



Validation d'un plan d'action

A la suite du diagnostic, un plan d'action est mis en place avec la commune de Sainte-Tulle et en partenariat avec les différentes structures impliquées dans le projet:

Transmission des exploitations 200 ha de foncier sans repreneur	Mobiliser ce foncier et l'orienter vers des actions pertinentes en matière d'installation et de restructuration
---	---

Gestion des friches Secteur de bois et pâturage non mis en valeur	Affiner le diagnostic Evaluer si le foncier est intéressant Identifier les raisons de la rétention foncière Mettre en œuvre des actions de mobilisation de ce foncier (location, achat) Mobiliser du foncier à vocation pastorale sous-utilisé / aménagements pastoraux et lutte contre les incendies (DFCI) Analyse du potentiel économique du massif forestier
--	---

Développement d'une agriculture de proximité	Développer la vente et l'approvisionnement local Resserrer les liens producteurs/consommateurs Sensibiliser la population aux enjeux du maintien d'une agriculture
---	--

Connaissance et veille foncière	Surveiller un territoire à enjeu et convoité Mettre en place une veille foncière effective et opérationnelle
	Connaître la propriété communale Préciser le potentiel et l'utilisation de la propriété foncière détenue par la commune
	Un secteur foncier et agricole à enjeu Les Iscles de la Durance Identifier les principes de mise en valeur agricole et les enjeux
	Le foncier enjeu / devenir du territoire Préserver la mise en valeur de ce secteur foncier particulier Sensibiliser la population aux problématiques foncières

Périmètre de captage / rapproché	Permettre la cohérence entre les pratiques des agriculteurs et les prescriptions au sein du périmètre de captage
---	--

Les grandes étapes du projet

- Réunions de concertation entre élus, agriculteurs, associations locales.
- Rencontre des exploitants de la commune et enquêtes individuelles.
- Restitution en conseil municipal.
- Définition d'un plan d'action pour les prochaines années.
- Suivi du plan d'action sur la durée du projet.

Les points forts de la démarche – les limites

Les difficultés rencontrées

- Assurer la poursuite du projet sur le moyen et le long terme. Poursuivre l'animation, la concertation et les partenariats sur plusieurs années après la phase ponctuelle de diagnostic.
- Mobiliser les exploitants vers une démarche collective et territoriale.
- Eviter le décalage entre cette démarche de projet et le calendrier du PLU, soumis à des contraintes réglementaires.

Les conditions de reproductibilité

- Une collectivité à l'origine de la démarche qui souhaite investir la question du devenir de l'agriculture de son territoire.
- Des élus moteurs qui prennent en charge le suivi de la démarche.

Les limites du projet pour une reproduction de cette action

- Des moyens d'animation pour faire émerger le projet et coordonner la démarche.
- Des moyens financiers pour l'animation et la phase de diagnostic.
- La mobilisation de financement pour les actions à mettre en place.



Les facilitateurs

- Une information et une participation des exploitants agricoles de la Commune lors de toutes les phases du projet.
- Un élu référent chargé de faire le lien avec le Conseil Municipal et les autres projets de la Collectivité.
- L'appartenance à une intercommunalité (Communauté d'agglomération) qui peut diffuser les méthodologies, les résultats et développer cette approche sur l'ensemble de son territoire.

Référents – Contacts

Contact : Commune de Sainte-Tulle
Christian Chenez – Elu au Conseil Municipal

Référents techniques :

Parc Naturel Régional du Luberon
Mylène Maurel
Chargée de mission Agriculture/Tourisme
Chambre d'Agriculture
Sabine Hauser – Chargée de mission Foncier
SAFER 04 – Laurent Vinciguerra – Directeur
Terre de Liens – Laurence Quinson – Animatrice

Réalisation et contacts

Parc Naturel Régional du Luberon

Service Agriculture. Service Urbanisme Paysage
60 Place Jean Jaures – BP122 – 84400 APT
Tél. 04 90 04 42 00 – Email: contact@parcduluberon.fr

SAFER PACA

Direction Départementale des Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance CS20017 – 04 107 Manosque Cedex
Tél. 04 88 78 00 04 – Email: dds04@safer-paca.com

Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence

66, boulevard Gassendi – BP 117 – 04004 Digne-les-bains cedex
Tél. 04 92 30 57 57 – Fax : 04 92 32 10 12
Site internet: www.agriculture04.fr

Terre de Liens

CFPPA Digne-Carêmejane 04510 Le Chaffaut Saint Jurson
Tél. 09 70 20 31 24
Email: paca@terredeliens.org